

LA BIODIVERSITÉ EST À GARABIT



NATURE. Bio. Une exposition ludique et sensorielle sur la biodiversité et l'éco-cueillette, est en place à la Maison du Cantal, sur l'aire de repos de Garabit. Apprendre à respecter la nature, c'est le message de cette exposition ouverte jusqu'au 21 juin, les vendredis de 14 heures à 18 heures, ainsi que les samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. ■

LA PHRASE DU JOUR

« Avec 1.697 dons en 2011, nous sommes revenus au niveau d'il y a 20 ans, après bien des vicissitudes. »

Alain Devours, président de l'association sanfloraine du don de sang, lors de l'assemblée générale

CETTE SEMAINE

GYMNASÉ. Travaux. Début des travaux du complexe sportif à Saint-Flour, lundi.

EMPLOI. Gendarmerie. Une permanence aura lieu au Pôle emploi, mardi, de 10 heures à midi.

SOLIDARITÉ. Aides. Permanence du secours populaire, jeudi, de 14 heures à 16 heures, avenue de Besserette.

CONFÉRENCE. Peinture. Conférence sur les Nabis, organisée par la Samha, samedi, à la cathédrale, à 20 heures.

Saint-Flour → Vivre sa ville

DÉFICIENTS VISUELS ■ Les circuits adaptés aux personnes non ou malvoyantes ont été inaugurés, samedi

Pour voir la ville du bout des doigts

Parmi la centaine de sites touristiques adaptés au public déficient visuel, Saint-Flour peut se targuer d'être l'unique exemple cantalien. Ces circuits spécifiques ont été inaugurés, samedi.

Séverine Perrier

Comment voir la cathédrale Saint-Pierre quand on n'a plus ses yeux ? Comment reconnaître le blason de la ville quand on ne l'a jamais vu ? Comment visiter un site si celui-ci n'est pas sécurisé au maximum pour un non ou malvoyant ? L'association Braille et Culture œuvre ainsi, depuis 1990, à l'accès des sites touristiques et culturels au public déficient visuel (*lire par ailleurs*). Objectif visé : créer un réseau de sites adaptés, à l'échelle du Massif Central. Dans le cadre de ce projet « Massif Central au bout des doigts », de nombreux sites sont ainsi équipés, parmi lesquels la ville de Saint-Flour.

« Une vraie démarche de solidarité »

Samedi, l'assemblée générale de Braille et Culture à Saint-Flour a permis de lancer officiellement ces circuits adaptés aux personnes déficientes visuelles. Initialement prévue, la visite de la ville, tombée à l'eau pour cause de pluie, a cependant été remplacée par une visite de la Halle aux bleds, à laquelle a pris part une quarantaine de personnes.



ACCUEIL. Le personnel a été spécialement sensibilisé et formé à l'accueil du public déficient visuel.

Auparavant, Patricia Rochès, adjointe au maire en charge de la culture, est revenue sur ce projet qui vise tout autant à adapter les visites qu'à sensibiliser les différents prestataires.

« Saint-Flour est le premier site adapté que nous inaugurons dans le Cantal, a souligné Olivier Paradis, président de Braille et Culture. Derrière ce projet, il y a une vraie démarche de soli-

darité. La loi de 2005, certes, impose certaines mises aux normes mais, au-delà, c'est l'humain qui prime. Les personnes déficientes visuelles ont le droit d'accéder à ces connaissances touristiques et culturelles. »

Des critères à respecter

Un projet pour lequel les sites doivent répondre à certains critères comme bénéficier d'un label patrimonial (Ville ou Pays d'art et d'histoire, Plus beau village de France, Site remarqua-

ble du goût, Fédération française des écomusées et musées de société) ou bien encore, pour les propriétaires ou gestionnaires, faire preuve d'une véritable motivation. Une structure d'accueil permanente est également indispensable et le personnel doit être formé à l'accompagnement des visites des publics déficients visuels. Ce qui fut le cas pour le personnel de l'Office de tourisme du pays de Saint-Flour, qui a suivi une formation de sensibilisation au handicap (appréhender la malvoyance avec des lunettes de simulation et un repas dans le noir) et d'accueil de personnes déficientes visuelles (dont l'apprentissage de la technique de guidage). ■

Se créer une image mentale du site

Sur la ville de Saint-Flour, le coût total de l'opération s'est élevé à 11.838 € (dont 5.442 € financés par le DIACT Massif Central et 6.396 € pris en charge par la Communauté de communes). Trois circuits ont ainsi été mis en place avec audioguides, livrets de visites en relief et en caractères agrandis : le circuit de la ville, le circuit des remparts et un troisième lié au festival d'art contemporain Chemin d'art. Des aménagements supplémentaires ont également été prévus (dont la mise en place d'un garde-corps dans le chemin des Chèvres par les services techniques de la Ville). La description des monuments fait l'objet de commentaires détaillés (dont certains descriptifs et sensoriels ont été ajoutés par Braille et Culture). Les livrets de visite, contenant des iconographies en caractères agrandis ou en relief, complètent le dispositif et « permettent aux personnes déficientes visuelles de se créer une image mentale des édifices emblématiques ». Un plan en relief permet des repères quant aux passages difficiles des circuits.

Quinze audioguides, également utilisables par le grand public, sont ainsi mis à disposition, gratuitement, à l'Office de tourisme, depuis près de deux ans. Sur ces deux années, 351 personnes les ont utilisés et appréciés, notamment parce qu'ils permettent une visite guidée sans contraintes de jours et d'horaires et qu'ils offrent un contenu jugé « intéressant ». Des audioguides appelés à se développer puisque l'on envisage une mise à disposition en ville basse ainsi que l'ajout de versions en langues étrangères.

LE RÉSEAU

Au niveau national. 100 sites sont adaptés à l'accueil du public déficient visuel avec : une documentation en braille, des carnets de dessins en relief, une ou plusieurs maquettes tactiles, un commentaire sensoriel sur support audio, une formation à l'accueil des publics handicapés, une formation au guidage des personnes déficientes visuelles, une communication sur l'adaptation du site concerné aux associations et centres touchant le handicap visuel sur toute la France.

Sur le Massif Central. Une dizaine de sites sont déjà équipés et une vingtaine devrait l'être à l'horizon 2012.

« Faire du Massif Central un territoire pilote en matière d'accessibilité »

Vingt ans d'activité, sept salariés, quarante bénévoles : créée en 1990 à Aigueperse, l'association Braille et Culture développe et diffuse des supports touristiques et culturels à l'attention des personnes handicapées visuelles.

« En France, on dénombre plus de trois millions de personnes atteintes de déficience visuelle, précise Olivier Paradis, le président de Braille et Culture. À ce jour, bien qu'inscrite dans la politique de l'État, avec la loi de février 2005, et malgré la création en 2000 du label national Tourisme et Handicap, l'accueil des publics en situation de han-



RELIEF. Parmi les outils, des livrets en relief.

dicap visuel demeure encore insuffisamment pris en compte par les acteurs des filières tourisme et culture. »

Un réseau social, innovant et fédérateur

Depuis sa création, l'association s'attache ainsi à sensibiliser ces acteurs et leur propose de développer des supports d'accueil et de visites spécifiques. En constituant ainsi un réseau de sites patrimoniaux adaptés à cet accueil, l'association souhaite initier localement la création d'une offre de séjour complète, garantissant aux visiteurs non et malvoyants les mêmes condi-

tions d'accueil que celles offertes aux visiteurs valides. Et « faire ainsi du Massif Central un territoire pilote en matière d'accessibilité et une destination privilégiée pour les publics handicapés visuels. » L'association insiste également sur les enjeux cachés derrière ces objectifs. Social et innovant, le réseau se veut aussi fédérateur puisque « ces supports d'accueil et de visite serviront au final à améliorer le confort de visite de tous les publics ». ■

➔ **Pratique.** Braille et Culture, 140 bis Grande rue, 63200 Aigueperse. Tél : 04.73.64.21.04.